



# TRELIUVAN

Bulletin municipal · Décembre 2017

*Bonne Année 2018*



Travaux de voirie



Les gagnantes du concours de dessins



Mise en place du dispositif argent de poche sur la commune

n° 156

# SOMMAIRE

BULLETIN N° 156

Vœux de la municipalité 2

Numéros utiles 2

Editorial du Maire 3

Informations  
municipales 4

Compte-rendu

des conseils municipaux 4

Tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018 5

Dinan Agglomération 6

Déclarations préalables

de travaux 6

Permis de construire 6

Actualité PLU intercommunal 7

Travaux 7

Etat civil 8

Noces d'Or 8

Décoration des sapins 8

Commémoration du 11 novembre 9

Journée citoyenne 9

Actions de prévention (CCAS) 10

Le repas des aînés 11

Bibliothèque L'Imagin'R 12

Prix Concours de dessins 12

Salon des Artistes 2018 13

Concours des maisons fleuries 13

Ecole : des changements en 2018 14

Ecole Jean Ferrat 15

Argent de poche 16

Vente de bois au profit du CCAS 16

Centre de loisirs

sans hébergement 17

Spectacle "Notre Candide" 17

Calendrier des fêtes 18

Associations sportives  
et culturelles 19

Amicale des anciens combattants 19

Trélivan Animation 19

Club VTT/Cyclo Trélivan 20

A.S Trélivan Football 21

Moto Club Trélivan 21

Les amis du Val Drouet 22

Fleur de Blé noir 23

Association des

Genêts - Bruyères - Korrigans 24

L'amicale laïque de Trélivan 25

L'association Trélivan Téléthon 26

Club de gymnastique 26

Comité de jumelage de Trélivan 27

Spectacle de Pascal Fleury 27

Informations  
pratiques 28

Relais Parents assistants

maternels 28

Recensement militaire 28

Prévention vols 29

Info énergie 29

Asso. Steredenn 30

PACS 30

Démarches administratives 31

Mémo 32



## ANNÉE 2018

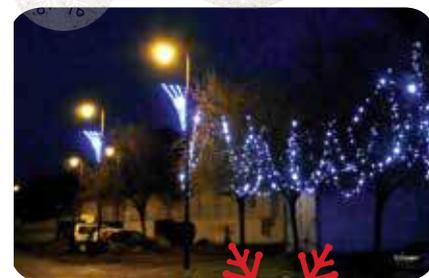
### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ils auront lieu le **SAMEDI 6 JANVIER à 18H30**  
à la salle Clément Ader,  
toute la population y est cordialement invitée.  
Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

**Le Maire,  
Les Maires adjoints,  
Les conseillers municipaux,  
les membres du CCAS,  
Le personnel communal,  
Les bénévoles de la bibliothèque  
et de la médiathèque,**

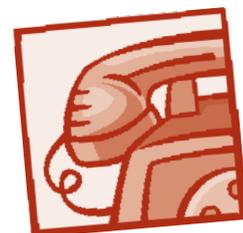
*vous présentent tous leurs vœux de bonheur,  
de joie et de santé, pour vous-même, votre  
famille, dans l'attente de vous retrouver à  
cette cérémonie.*

Le Maire.



## NUMÉROS UTILES

- Mairie : 02 96 39 16 31 - Site de la commune : [www.trelivan.fr](http://www.trelivan.fr)
- Ecoles : ● Ecole Jean Ferrat : 02 96 85 41 46  
● Ecole Mosaïque de Léhon : 02 96 39 32 16
- Dinan Agglomération : 8 Bd Simone Veil - 22100 Dinan - Tél. 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60  
(pour contacter une assistante sociale)
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Pompiers : 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours : 17
- Urgences Gaz : 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
- ALMA 22 (Allô Maltraitance des personnes âgées) : 02 96 33 11 11
- Violences conjugales : 3919
- ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES  
S'adresser à l'Espace femmes : 52, rue du 10<sup>ème</sup> d'Artillerie  
22100 – DINAN - Premier étage.  
Tél : 02 96 85 60 01 ou : 02 96 85 60 05. Demander Christiana.



## AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie à savoir le 25 du mois d'avril,  
de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel  
(internet : [mairie-trelivan@wanadoo.fr](mailto:mairie-trelivan@wanadoo.fr)). Ils n'engagent que leurs auteurs.

Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Claude LE BORGNE

Comité de rédaction : Marie-Claire BOTREL - Gérard BRIAND - Guy LE PROVOST -

Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART



**Tous nos vœux de bonheur, de santé,  
de prospérité pour vous, vos familles et amis,  
vos entreprises.  
Réussite dans vos projets qu'ils soient personnels,  
familiaux ou professionnels.**

*Très bonne année 2018, de la part :*

Des maires adjoints  
Des conseillers municipaux  
Des membres du CCAS  
Du personnel communal  
Des bénévoles de la bibliothèque  
et de la médiathèque.

C'est aussi l'occasion de vous inviter à la cérémonie  
des vœux de la municipalité qui aura lieu le :

*Samedi 6 janvier à 18h30  
à la salle Clément Ader*

2018 sera l'année de la mise en œuvre du  
nouveau Plan Local d'Urbanisme.

A ce jour, l'ensemble des documents constitutifs  
est finalisé, une enquête publique se déroulera  
du mardi 9 janvier au vendredi 9 février 2018.

Madame le commissaire enquêteur recevra le public  
à la mairie de Trélivan :

- Mardi 9 janvier de 13 H 30 à 17 H.
- Vendredi 19 janvier de 9H à 12 H.
- Mercredi 24 janvier de 13 H 30 à 17 H.
- Vendredi 9 février de 13 H 30 à 16 H.

Pendant cette période, chacune et chacun d'entre  
vous aura la possibilité de la rencontrer et de lui  
faire part de vos remarques et de vos éventuelles  
frustrations.

Ces remarques seront ensuite étudiées, comparées  
aux règlements et aux lois.

Il en sera de même pour les remarques faites par les  
personnes publiques associées qui sont composées :

- Des services de l'Etat.
- Des chambres d'agriculture, des métiers, etc...
- Des collectivités locales (communes limitrophes,  
Agglomération, département, région).

Eventuellement amendé et mis à jour, le Plan Local  
d'Urbanisme sera transmis à Monsieur le Préfet des  
Côtes d'Armor pour étude et validation.

Je souhaite redire ici les évolutions majeures liées aux  
nouvelles lois et en particulier, les lois Alur et Notre :

- Réduction drastique des zones constructibles,  
densification oblige.
- Augmentation importante des espaces réservés à  
l'agriculture.

Parallèlement, au niveau de l'agglomération, la mise  
en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
est engagée, il porte sur l'ensemble des 65 communes  
de l'agglomération.

Suivant le planning actuel, les travaux devraient être  
achevés début 2020. A ce moment, notre PLU sera  
intégré au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
sans évolution majeure.

### ***Nos grands projets pour 2018 :***

- La liaison douce Linache/La barrière a dû être  
différée pour modification des travaux, la bande  
de roulement, non prévue à l'origine, sera prise en  
charge par le département. Le début des travaux est  
programmé fin du premier semestre.

- Autres travaux à valider par le conseil municipal :

- Poursuite de la mise en sécurité des réseaux gaz  
aux Genêts et effacement des réseaux.
- Cimetière : agrandissement colombarium, création  
d'emplacements de cavurnes, bitumage partiel des  
allées.
- Poursuite de la mise aux normes de l'accessibilité.
- Amélioration de la voirie.
- Modernisation du chauffage au foyer culturel.
- Réflexion sur la création d'un parcours santé.

*Bonnes fêtes de fin d'année  
à toutes et à tous.*

Le Maire, Claude LE BORGNE



**SEANCE DU 5 OCTOBRE 2017**

*Etaient présents :* M. LE BORGNE Claude, M<sup>me</sup> LEBRETON Suzanne, M. MAILLARD Rémi, M. GODET Pascal, M<sup>me</sup> COURTOIS Marie-Françoise, M<sup>me</sup> PONCEL Sylvie, M. BAILLEHAICHE Jacky, M<sup>me</sup> RAULT Annie, M<sup>me</sup> AMBROISE Fabienne, M<sup>me</sup> LEBRET Dominique, M<sup>me</sup> MENARD Vanessa, M. PELHATRE Michel, M<sup>me</sup> BOTREL Marie-Claire, M. YVARD Didier, M. BRIAND Gérard, M. HAUTIERE Ludovic, M. GUILLEMOT Jean-Claude.

*Absents :* M. LE PROVOST Guy pouvoir à M<sup>me</sup> RAULT Annie, M<sup>me</sup> PICOUAYS Jacqueline pouvoir à M<sup>me</sup> LEBRETON Suzanne.

*Secrétaire de séance :* M. BRIAND Gérard.

**TRAVAUX – URBANISME**

***Cheminement doux la Barrière à Linache – Propositions de l’Agence Technique Départementale.***

Le conseil municipal accepte que le Département réalise la réfection de la route et qu’elle soit rétrocédée à la commune à l’issue des travaux.

***Acquisition Parcelle AL 54***

Le conseil municipal décide d’exercer son droit de préemption sur la parcelle AL54 en fonction de l’évolution du dossier.

**ENFANCE – JEUNESSE**

***Mise en place du dispositif argent de poche et d’un groupe de travail***

Le conseil municipal décide :  
 - De mettre en place le dispositif argent de poche sur 3 demi-journées pendant les vacances scolaires pour les jeunes de 16 à 17 ans domiciliés sur la commune.  
 - La création d’un groupe de travail composé de M. MAILLARD, M. GUILLEMOT, M<sup>me</sup> BOTREL, M<sup>me</sup> RAULT, M. BAILLEHAICHE, M<sup>me</sup> COURTOIS.

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2017**

*Etaient présents :* M. LE BORGNE Claude, M<sup>me</sup> LEBRETON Suzanne, M. MAILLARD Rémi, M. GODET Pascal, M<sup>me</sup> COURTOIS Marie-Françoise, M<sup>me</sup> PONCEL Sylvie, M. BAILLEHAICHE Jacky, M<sup>me</sup> RAULT Annie, M<sup>me</sup> AMBROISE Fabienne, M<sup>me</sup> LEBRET Dominique, M<sup>me</sup> MENARD Vanessa, M. PELHATRE Michel, M. YVARD Didier, M. BRIAND Gérard, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M. LE PROVOST Guy, M<sup>me</sup> PICOUAYS Jacqueline.

*Absents :* M<sup>me</sup> BOTREL Marie-Claire pouvoir M. LE BORGNE Claude. M. HAUTIERE Ludovic.

*Secrétaire de séance :* M<sup>me</sup> COURTOIS Marie-Françoise.

**TRAVAUX – URBANISME**

***Rétrocession « les Fruitières »***

Le conseil municipal approuve la rétrocession des espaces publics dans le domaine public communal (voirie et espaces verts), parcelles AH 293, AH 294, AH 295.

***Remise en état de l’éclairage public rue des Cerisiers***

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de remplacement du câble rue des Cerisiers pour un coût total de 4 500€ HT, à charge pour la commune : 2700€ HT.

***Orientations budgétaires : travaux 2018***

Le conseil municipal hiérarchise les travaux pour 2018 qui seront à prendre en considération pour la préparation budgétaire :

- Réseaux Genêts.
- Mise aux normes accessibilité.
- Cimetière (colombarium, bitumes des allées), (non réalisé en 2017).
- Liaison douce de la Barrière à Linache (reporté suite à la proposition de l’ATD).
- Programme voirie : 100 000€.
  1. Rue des Myosotis
  2. Les Hauts Champs
  3. Route du Hinglé
  4. Quameur / les Hauts-Champs
  5. Autres...
- Abribus à Bellevue, travaux à l’école maternelle.
- Ralentisseur à la Pouldais ?
- Parcours Santé.
- Mairie ou propriété Hallouët.
- Chauffage foyer culturel et fenêtres (non réalisé en 2017).

**FINANCES**

***Redevance occupation du domaine public gaz 2017.***

Le conseil municipal décide d’émettre un titre global de 753€ à GRDF pour les redevances d’occupation du domaine public gaz.

**AFFAIRE GENERALE**

***Validation des festivités 2018***

**INFORMATION**

***Repas des Aînés***

**SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2017**

*Etaient présents :* M. LE BORGNE Claude, M<sup>me</sup> LEBRETON Suzanne, M. MAILLARD Rémi, M. GODET Pascal, M<sup>me</sup> COURTOIS Marie-Françoise, M. LE PROVOST Guy, M<sup>me</sup> PONCEL Sylvie, M<sup>me</sup> PICOUAYS Jacqueline, M. BAILLEHAICHE Jacky, M<sup>me</sup> RAULT Annie, M<sup>me</sup> AMBROISE Fabienne, M<sup>me</sup> LEBRET Dominique, M<sup>me</sup> BOTREL Marie-Claire, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M. BRIAND Gérard, M. PELHATRE Michel .

*Absents :* M. HAUTIERE Ludovic, M<sup>me</sup> MENARD Vanessa pouvoir M. MAILLARD Rémi, M. YVART pouvoir à M<sup>me</sup> AMBROISE Fabienne.

*Secrétaire de séance :* M<sup>me</sup> BOTREL Marie-Claire

**URBANISME**

***Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi-H) – Elaboration – Débat sur les orientations générales du Projet d’Aménagement et de Développement Durables (PADD).***

Le Conseil municipal après en avoir débattu, prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d’Aménagement et de Développement Durables du futur Plan Local d’Urbanisme intercommunal et soumet à Dinan Agglomération les observations résultant du débat :

- Regrette la disparition de la zone sud et le gel de la zone du Gros Bois.
- Invite à réserver des espaces pour le développement des entreprises existantes.
- Demande à valoriser l’aérodrome, site unique sur notre agglomération.
- Rappelle la nécessité de ne pas concentrer l’accueil des gens du voyage sur le même territoire.

# TARIFS COMMUNAUX AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

## ● Salle Clément Ader

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		70,00 €	
Manifestation avec repas	163,00 €		81,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	139,00 €		
2 manifestations L'une avec repas L'autre sans repas	163,00 € 139,00 €		
Réveillon	295,00 €		
<b>PRIVÉS</b>			
Habitants de la commune	326,00 €	81,00 €	163,00 €
Habitants hors commune	465,00 €	117,00 €	233,00 €
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)		59,00 €	
Association extérieure Tarif séance (yoga...)		23,00 €	
<b>Chèque caution</b>		<b>500,00 €</b>	

- ➔ Remise des clefs le vendredi 17h00
- ➔ Reprise des clefs le lundi 8h30
- ➔ Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).

## ● Salle Hélène Boucher

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		51,00€	
Manifestation avec repas	89,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	81,00 €		
Réveillon	180,00 €		
<b>PRIVÉS</b>			
Habitants de la commune	178,00 €	51,00 €	93,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	265,00 €		
Habitants hors commune	300,00 €	75,00 €	150,00 €
Réveillon hors commune	428,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)		37,00 €	
Association extérieure Tarif séance (yoga...)		14,50 €	
<b>Chèque caution</b>		<b>500,00 €</b>	

- ➔ Remise des clefs le vendredi 19h00
- ➔ Reprise des clefs le lundi 9h00
- ➔ Cérémonie obsèques : 1/2 journée : 51,00 €
- ➔ Occupation de courte durée pour les associations Trévilannaises : location avec repas en semaine (*sauf le vendredi*) : 51,00 €

### Pour les 2 salles :

- ➔ L'APE Mosaïque, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune.
- ➔ Gratuité pour le Week-end Téléthon, les activités scolaires, Trévilan Animation pour Noël.
- ➔ Tarifs commune pour le personnel municipal.

DESIGNATION	
<b>PÊCHE ÉTANG DU PARC DU VAL DROUET</b>	
Association commune	Gratuit
Association hors commune	32,00 €
Carte à l'année : commune adulte et enfant	Gratuit
Carte à l'année : hors commune	42,00 €
Carte à l'année : enfant de -12 ans (hors commune)	Gratuit
Prix journée : commune adulte et enfant	Gratuit
Prix journée : adulte (hors commune)	6,60 €
Prix journée : enfant de -12 ans (hors commune)	Gratuit
<b>CONCESSION CIMETIERE</b>	
* 20 ans	122,00 €
* 30 ans	150,00 €
* Pleine terre	61,00 €
<b>Colombarium</b>	
* 5 ans	122,00 €
* 10 ans	231,00 €
* 15 ans	344,00 €
<b>INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE</b>	180,00 €
<b>BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R</b>	
Commune - Famille	11,00 €
Cartes d'abonnement égarées	5,00 €
Hors commune - Famille	16,00 €
Bénévoles	Gratuit
Habitants arrivés dans l'année	Gratuit
<i>Les nouveaux habitants doivent remplir un bulletin d'inscription.</i>	
<b>DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT</b>	
Étalage de moins de 3 mètres linéaires	6,40 €
par mètre supplémentaire	2,60 €
<b>PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL</b>	37,00 €
Artisans et commerçants situés sur la commune	
<b>MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL - SCÈNE</b>	
Vin d'honneur et événements familiaux (réservés aux habitants de la commune)	50,00 €
<b>SONORISATION Salle Clément ADER</b>	
Commune	53,00 €
Hors commune	129,00 €
<b>MATERIEL</b>	
Commune	
Couvert (l'unité)	0,39 €
Verres ou tasses 100	14,70 €
Verres ou tasses 150	20,80 €
Verres ou tasses 200	27,50 €
Autre matériel	0,39 €
Hors commune	
Couvert (l'unité)	0,69 €
Verres ou tasses 100	19,70 €
Verres ou tasses 150	27,00 €
Verres ou tasses 200	35,30 €
Autre matériel	0,69 €
<b>VAISSELLES PERDUES OU CASSEES</b>	
Assiette plate grande	2,95 €
Assiette creuse	2,60 €
Assiette plate petite	2,60 €
Assiette à dessert	2,32 €
Verre ordinaire	0,48 €
Verre ballon	0,90 €
Verre à vin	1,10 €
Flûte	1,10 €
Cuillère grande	0,48 €
Cuillère petite	0,20 €
Couteau	0,48 €
Tasse café	1,85 €
Tasse chocolat	2,42 €
Sous tasse petit modèle	1,21 €
Sous tasse grand modèle	1,73 €
Fourchette	0,48 €
Louche	14,45 €
Pichet	14,10 €
Plateau stratifié	10,40 €
Corbeille	5,82 €
Plat inox	8,43 €
Saladier	14,10 €
Grilles du four	6,86 €
Plaque de cuisson	23,93 €
Plat four 55 mm	19,03 €
Couvercle	13,41 €
Plat gastro 100 mm	21,85 €
Faitout alu Ø 40	94,68 €
Couvercle Ø 40	19,31 €
Faitout alu Ø 36	81,51 €
Couvercle Ø 36	16,15 €
Plat alu avec anses 45x36	106,90€
<b>BARRIERES</b> Location unité	1,30 €
<b>TRANSPORT ALSH Quévert</b>	4,00 €

## DINAN AGGLOMERATION BIENTÔT UN AN

Le 3<sup>e</sup> EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) des Côtes d'Armor par sa population de 98 000 habitants a bientôt un an d'existence.

Sur le site [dinan-agglomeration.fr](http://dinan-agglomeration.fr) et le 1<sup>er</sup> exemplaire du magazine, vous avez pu découvrir ce qui s'y passe : les projets, les services, le territoire.

Le Conseil de Développement de l'Agglomération a été créé. C'est une instance composée de citoyennes et citoyens au nombre de 60. Ils représentent la société civile et les organisations économiques, sociales et syndicales ainsi que les organismes publics et les associations du territoire. Il apportera ses points de vue sur les défis à relever et les projets à conduire pour le développement durable de Dinan Agglomération. La commune de Trélivan y aura 4 représentants, je les félicite pour leur engagement citoyen.

Une autre instance de démocratie est la Commission Consultative des Services Publics (CCSPL) qui a été créée au sein de Dinan Agglomération. Elle est constituée à parts égales de 7 représentants des associations et 7 élus. Elle s'est réunie chaque mois depuis la rentrée sur les sujets de l'eau et l'assainissement. Elle est consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public ou de création de régie, tout projet de partenariat ou tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche ou de développement.

Les grands dossiers de cette 1<sup>ère</sup> année sont le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUI, le Pacte Fiscal et Financier Solidaire et les choix des compétences.

En matière de compétences, deux choix très impactants pour les communes sont à effectuer dans les mois à venir : la voirie et les ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement). Les discussions sont en cours, les enjeux financiers et les enjeux en matière de ressources humaines sont très significatifs.

Le pacte fiscal et financier est également en discussion actuellement, il est le reflet d'une stratégie concertée du territoire. Il devrait permettre de répondre aux enjeux soulevés dans le diagnostic établi au préalable. Un plan pluriannuel d'investissement et fonctionnement (PPIF) va être réalisé en intégrant les «grands projets» communaux afin d'aller vers une cohérence sur le territoire. Ces 2 démarches visent à poser les bases d'un travail avec les communes et se veulent un outil stratégique d'aide à la décision pour définir collectivement qui fait quoi sur le territoire et avec quelles ressources. Il est indispensable de préserver les ressources du bloc communal mais également d'augmenter les ressources de l'intercommunalité afin de soutenir la mise en œuvre du projet de territoire. En des temps de restriction budgétaire, plus que jamais il nous faut rechercher une action publique locale plus efficace.

Suzanne LEBRETON,  
vice-Présidente Dinan Agglomération

## URBANISME

### ..... DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES.....

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
12/09/2017	CELESTIN Jean-Claude	1 lotissement Vaucouleur	Rénovation abri de jardin
27/09/2017	LOPEZ Benjamin	5 rue des Sternes	Clôture
05/10/2017	LE DEVIC Bernard	1 résidence du Bois Noué	Clôture
05/10/2017	MENAGE Joël	3 rue des Karnuths	Abri de jardin
05/10/2017	BOTREL Roger	36 résidence du Bois Noué	Clôture + portail
07/10/2017	ORTICA Maria	56 La Bouvrais	Mur de clôture
12/10/2017	BOYER Claudine	47 rue du Clos Neuf	Mur de soutènement
24/10/2017	BAUDRY Laurent	8 résidence du Bois Noué	Clôture + portail
30/10/2017	GOODMAN Béatrice	35 rue du Clos Neuf	Clôture
07/11/2017	BRIHI Dominique	11 rue de la Petite Renaudais	Clôture
09/11/2017	ADAM Jean-Louis	28 résidence des Korrigans	Clôture
09/11/2017	MARTINS Daniel	25 rue des Pruniers	Transformation d'un garage en salle de jeux
14/11/2017	DETREZ Thierry	18 lotissement La Lande Marie	Appentis abri bois
15/11/2017	MOUSSU Bruno	29 rue des Pruniers	Extension d'une maison d'habitation
22/11/2017	FINET Gilbert	5 rue des Karnuths	Pose d'une porte isolante
28/11/2017	LEBLANC Patrick	2 rue des Châtaigniers	Clôture

### ..... PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS.....

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
27/09/2017	MAINGUY Jean et Maryse	3 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
15/09/2017	PINTER Patrick	2 route de Broons	Garage + création de 3 châssis de toit
12/09/2017	SAID Yacine et DURAND Claire	17 rue du Stade	Maison individuelle
23/10/2017	BOYER Claudine	47 rue du Clos Neuf	Carport
05/10/2017	LESVIER Patrice et Valérie	Linache	Extension d'une maison d'habitation
24/10/2017	MACE Catherine	20 résidence du Bois Noué	Maison individuelle
02/12/2017	BOUGAULT Roselyne CLEMENT Jean-Christophe	51 La Touchefais	Carport

## ACTUALITÉ DU PLU INTERCOMMUNAL :

Dinan Agglomération poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document a vocation à remplacer, d'ici 2020, l'ensemble des différents documents d'urbanisme existants sur les communes.

Suite à la finalisation du diagnostic territorial, Dinan Agglomération élabore aujourd'hui son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). De nombreuses réunions avec les élus du territoire, les acteurs locaux, les habitants, ont permis de dessiner le contenu de ce document cadre, qui précise les grandes orientations du PLUi pour les 15 prochaines années, en matière : d'urbanisme, d'économie, d'environnement, de transport, d'habitat... Ces orientations trouveront, par la suite, leur traduction dans la partie réglementaire (zonage, règlement écrit). Ce PADD va faire l'objet d'un débat dans

chaque Conseil Municipal avant d'être également débattu par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, fin décembre.

2018, une nouvelle année démarre, avec pour objectif la construction du volet réglementaire du PLUi. Ce travail collaboratif entre les élus communaux, accompagnés du bureau d'étude et des services de Dinan Agglomération devra aboutir à la définition des zones constructibles, naturelles, agricoles, à vocation économique... et des règles qui s'y appliqueront.

Les habitants seront consultés lors de prochaines réunions publiques. En attendant, vous continuer à suivre l'avancée du document via le site internet de Dinan Agglomération ([www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)) et faire vos remarques dans le registre de concertation disponible en mairie ainsi qu'au siège de Dinan Agglomération.

## TRAVAUX



### ● Réalisation voirie du « Lotissement de Bellevue 2 ».

L'enrobé a été effectué courant septembre, par l'entreprise SPTP de Ploufragan, pour le compte du promoteur M. Marcel Perrotin, de Monfort sur Meu. C'est un ensemble avec des espaces paysagers, et un point collecte des ordures ménagères. L'éclairage public est installé avec des ampoules LED. Les marquages au sol sont réalisés avec des espaces de stationnement. La rue est en sens unique à partir du bas du lotissement.



### ● Réalisation voirie du lotissement « Les Jardins de la Féruais ».

C'est un lotissement de quatre maisons, avec à l'entrée une partie paysagée, quatre boîtes aux lettres sur un support. Ce lotissement est raccordé au système d'assainissement collectif de Dinan Agglomération. Les lotisseurs sont Messieurs René Loyer et Bruno Heluard. La voirie a été réalisée en septembre 2017.



### ● Collecte des ordures ménagères aux Korrigans et au Bois Noué.

Les points de collecte ont été tracés par le responsable de Dinan Agglomération Monsieur Philippe Gélard. Ces points sont repérés par un marquage bleu au sol, pour les poubelles d'ordures ménagères et les sacs jaunes.



Rémi MAILLARD,  
adjoint aux travaux et à l'environnement.

## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE TRELIVAN

### ENQUÊTE PUBLIQUE

**Madame le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Trélivan :**

- ✓ Mardi 9 janvier de 13 H 30 à 17 H.
- ✓ Vendredi 19 janvier de 9 H à 12 H.
- ✓ Mercredi 24 janvier de 13 H 30 à 17 H.
- ✓ Vendredi 9 février de 13 H 30 à 16 H.

## ETAT CIVIL du 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2017

### Naissances

- Le 08 septembre : **Marion LE BRAS**, 28 La Chevrolais.  
Le 21 octobre : **Roxane DOUVRY**, 37 résidence du Bois Noué.  
Le 31 octobre : **Eloïse DENIER**, 29 La Pouldais.  
Le 07 décembre : **Owen LE BAIL**, La Chesnais



*Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.*

### Mariages

- Le 25 novembre : **Annie PINCEMIN** et **Didier HAGUET**, 62 résidence des Genêts.  
*Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.*



### Décès

- Le 26 juin : **Régina LEMEE** née ROPERT, La Gouridais.  
Le 07 octobre : **Yannick PEPIN**, La Touchefais.  
Le 22 octobre : **Marie MORIN** née Blanchard, 8 route de Caulnes.  
Le 25 novembre : **Yvonne ABGRALL**, Maison de retraite à Evran.  
Le 26 novembre : **Francine BUDE** née RONDEL, La Tourtelais.



*Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.*

**Récapitulatif année 2017 en date du 19 décembre**

Naissances : 28    Mariages : 12    Décès : 19

### 60 ANS DE MARIAGE POUR ARLETTE ET ROGER BOUEXEL



*Arlette et Roger se sont unis le  
21 septembre 1957 à Plumaudan.*

*Leurs noces de diamant ont été célébrées  
le 23 septembre.*

*Le couple a été reçu à la salle Montgailhard  
en présence de sa famille et amis.*

*Après avoir retracé les grands moments de leur vie et  
de leur carrière, l'acte de mariage a été relu.*

*Lors de cet événement remarquable, la municipalité  
leur a offert un vin d'honneur servi par les membres  
du conseil municipal.*

*Au nom des Trélivannais, je les ai félicités  
pour ces nombreuses années de vie commune.*

*Le maire, Claude LE BORGNE*

### DÉCORATION DES SAPINS

*C'est avec beaucoup de plaisir qu'une trentaine  
d'enfants de l'école Jean FERRAT, accompagnés  
de leurs parents, grands-parents, personnel de  
la garderie et élus se sont retrouvés devant la mairie, le  
samedi 9 décembre.*

Les paquets cadeaux confectionnés à la garderie, par les enfants mais aussi par Brigitte, Frédérique, Florence, Gwenaëlle, Lydie et Marie-Noëlle ont été accrochés sur les beaux sapins du centre bourg.

Le pot de l'amitié a été servi à la salle d'honneur de la Mairie, sans oublier la distribution des délicieux chocolats et bonbons de Noël. Ce moment très convivial, animé avec la traditionnelle chanson «Petit papa Noël» a été très apprécié par la municipalité et tous les participants.



Marie-Claire BOTREL,  
adjointe à l'animation communale



## LES ENFANTS EN TÊTE DE CORTÈGE À LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La pluie fine et persistante n'a pas dissuadé les enfants, le directeur, les enseignantes de l'école Jean FERRAT, ainsi que les porte-drapeaux, anciens combattants, citoyens et élus, à assister à la commémoration du 99<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918.

Monsieur le Maire, accompagné de Romane DAVID et de Vanessa MENARD ont déposé deux gerbes, offertes par l'amicale laïque et par la municipalité.

Une minute de silence a été observée.

Monsieur le Maire a fait lecture du message de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire. Dans ce message, elle notifiait : **Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu.**

Les enfants, les enseignantes, les chanteurs «Les Pourquoi Pas», la population ont été invités à chanter tous en chœur «La Marseillaise».

Les pigeons voyageurs, un peu frileux, d'Alain BOTREL, se sont envolés en signe de « Paix ».



**Monsieur le Maire s'est félicité de la présence des enfants, des adultes Trélivannais venus nombreux et a invité les jeunes et moins jeunes à être encore plus nombreux en 2018 pour le centenaire.**

Un vin d'honneur a été servi par les élus, salle Clément ADER.

Marie-Claire BOTREL, *adjointe à l'animation communale*

## RENDEZ-VOUS LE 26 MAI 2018

**Tous ensemble, le 20 mai 2017 à la salle Hélène BOUCHER, nous nous étions engagés à renouveler l'opération «journée citoyenne» en 2018.**

Suite à cela, la municipalité reconduit cette action et donne rendez-vous à tous les Trélivannais le **26 mai 2018**, date nationale.

Cette journée favorise l'échange entre les habitants, toutes générations et toutes classes sociales confondues. Elle permet de réaliser ensemble les projets proposés.

Le choix des travaux à réaliser résulte de la collaboration entre les citoyens, les élus et les services techniques.

Nous convions les jeunes Trélivannais, citoyens de demain à venir nous rejoindre accompagnés de leurs parents.

**« LA REUSSITE DE CETTE  
JOURNEE DEPEND DE VOTRE  
PARTICIPATION »**

### DIAPORAMA 2017

Nous pourrions revivre les moments forts de la journée de 2017, lors de la projection du diaporama, élaboré par Jean-Pierre BLONDEL, **le jeudi 5 avril à 20h, salle Hélène BOUCHER.**

A la suite de cette rétrospective, nous échangerons sur le choix des travaux à réaliser lors de la journée citoyenne du 26 mai.

Le pot de l'amitié clôturera cette soirée.

Marie-Claire BOTREL,  
*adjointe à l'animation communale*



## DES ACTIONS DE PRÉVENTION À L'INITIATIVE DU CCAS

### •• L'atelier mémoire ••

*Bien vieillir c'est prendre soin de soi et entretenir sa mémoire.*



Le CCAS s'est associé à l'association ASEPT Bretagne, partenaire des caisses de retraite, pour proposer aux seniors, un cycle de 10 ateliers mémoire qui a débuté le mardi 7 novembre et prendra fin le 06 février 2018. Cette initiative ayant rencontré un vif succès pour la plus grande satisfaction des membres du CCAS, deux ateliers, regroupant 26 personnes, ont donc été mis en place. La majorité des participants (es) habitent Trélivan, quatre personnes viennent de Dinan, une de Lanvallay, une de Vildé-Guingalan et une du Quiou.

Chaque mardi, le matin ou l'après-midi, les participants se retrouvent à la maison des sports pour écouter les

précieux conseils de l'animatrice Claire EVANO, assistante sociale de formation.



#### **Les objectifs de ces ateliers sont nombreux :**

- comprendre le fonctionnement de sa mémoire ;
- prendre conscience des facteurs susceptibles d'améliorer l'efficacité ;
- agir sur ces facteurs et devenir « acteur de son mieux vivre » ;
- tisser des liens avec les autres participants (es)...

*Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale et ludique.*

### •• La soirée-débat, le mercredi 15 novembre animée par la gendarmerie ••

A l'invitation du CCAS, deux gendarmes sont venus animer, salle Clément ADER, une soirée-débat sur le thème de la prévention. Une cinquantaine de personnes a répondu à cette invitation.

L'adjudant-chef, Jérôme FONTAINE, de la brigade de Jugon-les-lacs, référent sûreté au niveau départemental et l'adjudant-chef Stéphane CHOUANNIERE de la brigade de Dinan, s'appuyant sur des projections, ont donné de précieux conseils :

- pour avoir de bons réflexes pour se prémunir contre les cambriolages ;
- sécuriser son code bancaire, son téléphone ;
- lutter contre le démarchage abusif ;
- participer à l'opération tranquillité vacances.



L'assistance a écouté les explications des deux intervenants avec beaucoup d'attention et d'intérêt.

Ce fut l'occasion pour certaines personnes de témoigner d'actes de malveillance dont elles avaient été victimes.

**En cas de problèmes, vous pouvez contacter la gendarmerie et en particulier l'adjudant-chef Jérôme FONTAINE au 02 96 31 61 18.**



Annie RAULT, vice-présidente du CCAS



**Le CCAS a financé l'achat d'un banc en granit pour les joueurs de pétanque, de boules et les promeneurs du parc du Val Drouet.**

**Il a été réalisé par Monsieur MAUDUIT, trélivannais, exploitant de la carrière GRANIT M à Brusvily.**

## 215 PERSONNES AU REPAS DES AÎNÉS, LE DIMANCHE 15 OCTOBRE, À LA SALLE CLÉMENT ADER

Cette journée conviviale a réuni les personnes âgées de plus de 65 ans en compagnie des membres du conseil municipal et ceux du centre communal d'action sociale. Elle a été préparée par les membres du CCAS avec le soutien des élus (es) qui ont invité individuellement les aînés et ont participé à la préparation de leur accueil (mise en place des tables, réalisation des compositions florales...).

En parlant de Trélivan, nous aimons à évoquer sa douceur de vivre. C'est une commune où il fait bon vivre mais aussi vieillir. 594 personnes âgées de plus de 65 ans avaient été conviées à ce repas soit 22 % de la population trélivannaise.



Tous se sont retrouvés autour de leurs doyen et doyenne du jour, mis à l'honneur par Monsieur le maire, Claude LE BORGNE : Paul ALLIX (94 ans) et Madame Berthe COSSON (91 ans). Tous deux ont reçu en cadeau le calendrier 2018 avec de très belles photographies de Trélivan (photographies que m'ont aimablement procurées Jean-Pierre BLONDEL, André-Yves COLAS, Marie-Claire BOTREL et Michel PELHATRE), des fleurs et du vin.

Le maire a eu une pensée toute particulière pour celles et ceux qui n'ont pu être présents en ce jour de fête, en particulier les doyens de la commune : Madame Francine BUDE (99 ans) et Monsieur Marie-Joseph LEDAGUENEL (95 ans).

### *Les convives ont dégusté avec plaisir :*

- le repas préparé et servi par Monsieur ALVES-NOVO (traiteur de la Boutique d'Armor) et son équipe ;
- la douceur de la fin de repas réalisée par Monsieur et Madame DAMELINCOURT.



### *Ils ont apprécié la décoration des tables avec :*

- les compositions florales (fleurs achetées chez Madame HOUSTIN, fleuriste place du 19 mars) ;
- les menus avec un visuel de l'atelier peinture des amis du VAL DROUET ;



- les sous-verres que les enfants de la garderie de l'école Jean FERRAT ont confectionnés avec tout leur cœur pour les aînés, sous les regards attentifs de Marie-Noëlle, Lydie (à l'initiative de cette réalisation), Frédérique et Gwenaëlle. Pour les remercier, Jacqueline PICOUAYS et moi-même avons partagé avec eux un goûter offert par le CCAS. Ce fut un moment très agréable empreint de tendresse et du rire des enfants.



Grâce à l'animateur, Monsieur Dominique TARDY, chansons et

danses ont rythmé l'après-midi. Les chanteurs (es) des «Pourquoi pas» ont aussi fait reprendre en chœur quelques-unes de leurs chansons.

### *La tombola a fait 19 heureux :*

- 15 sont repartis avec un assortiment de produits divers achetés chez Monsieur et Madame RODRIGUEZ, gérants de la supérette VIVAL;
- 4 ont passé une très bonne soirée en assistant au spectacle « Pascal FLEURY s'amuse avec les stars » organisé par le Comité Culture et loisirs Trélivannais. Merci aux membres du bureau qui ont offert les places au CCAS.

***Nous donnons rendez-vous aux seniors, le dimanche 14 octobre 2018, pour une nouvelle journée de partage et d'échanges.***



Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales



Le mois de janvier est le mois de la traditionnelle «galette des rois», mais c'est également le mois du renouvellement des abonnements à la bibliothèque l'Imagin'R.

## Si vous souhaitez vous inscrire, rien de plus simple :

### ● Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile :

- remplir un formulaire d'inscription ;
- régler le coût de l'abonnement ;
- une carte de lecteur vous sera remise.

Tout nouvel habitant sur la commune se verra offrir un abonnement gratuit pour l'année en cours.

### ● Se rendre à l'accueil de la bibliothèque pour faire valider votre carte.

### ● La carte de lecteur permet d'emprunter par famille :

- 10 livres et 2 revues pour 3 semaines ;
- 2 livres audio, 1CD, 1DVD pour 2 semaines.

### Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10 h - 12 h ; 15 h - 17 h

Judi : 16 h 30 - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi et samedi : 10 h - 12 h

### Tarifs annuels :

- Abonnement commune : 11 euros
- Abonnement hors-commune : 16 euros

**Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.**

**Ils seront heureux de vous accueillir, de vous conseiller dans votre choix de lecture tout au long de l'année.**



## LE 28 OCTOBRE, REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE DESSIN

Pour la première fois, un concours de dessin a été organisé par la municipalité en partenariat avec l'artiste peintre «CATZ».

Les enfants de Trélivan, âgés de 4 à 13 ans avaient tout le mois d'octobre pour réaliser leur dessin sur le thème «des fées, lutins, sorcières et gnomes».

Vingt et un candidats ont répondu à l'invitation.

Le jury composé de Marie-Claire BOTREL, Marie-Noëlle DURAND, Dominique LEBRET, Guy LE PROVOST et de l'artiste CATZ, a évalué le travail de 4 catégories d'âge. Vu la qualité et l'originalité des œuvres exposées, le choix n'a pas été facile.

**Le premier prix dans chaque catégorie a été décerné à :**

- Catégorie des 4-5 ans **Lorine MARTIN**
- Catégorie des 6-7 ans **Lucie CHEMIN**
- Catégorie des 8-10 ans **Manon PROVAUX**
- Catégorie des 11-13 ans **Luce BREMONT**

Le prix du public a été remis à **Célia MARTIN**.

Toutes les lauréates ont remporté un livre sur le thème du concours ainsi qu'un tableau dessiné par CATZ. Celle-ci, pour l'occasion avait fabriqué une maison recouverte de bonbons, que les enfants se sont partagés. Le mois d'octobre rime avec sorcières et sortilèges de tous genres, c'est pour cela que les enfants sont tous repartis maquillés façon Halloween.

Lors du petit goûter, Monsieur le Maire, le jury, les bénévoles de la bibliothèque ont tenu à féliciter les gagnants mais aussi l'ensemble des participants.

Marie-Claire Botrel, adjointe à l'animation communale



## THEME DU SALON DES ARTISTES 2018 : « FLEURS ET JARDINS »

La commission culture organisera son 14<sup>ème</sup> Salon des Artistes, les samedi 3 et dimanche 4 mars 2018 à la salle Clément ADER.

Un concours sera organisé pour les exposants. Les participants présenteront une œuvre ou un tableau sur le thème retenu.

Les personnes souhaitant participer à cette exposition devront se procurer en mairie ou sur le site officiel de la commune ([www.trelivan.fr](http://www.trelivan.fr)), le bulletin d'inscription.

Toutes les demandes de participation seront à retourner avant le 13 Janvier 2018 à :

Commission Culture / Salon des Artistes / MAIRIE  
1, rue des Clairettes - 22100 TRELIVAN



Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

## 18 PARTICIPANTS AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

Chaque année, le concours des maisons fleuries recueille un succès certain auprès des habitants de notre commune et cela a été le cas encore cette saison.

18 artistes du jardin s'étaient rassemblés dans la salle Montgailhard, le vendredi 29 septembre, entourés de Monsieur le Maire et des membres de la commission fleurissement.

Le jury composé de 6 élus a récompensé les participants répartis en trois catégories.

Bien que le classement soit toujours très attendu, l'amour de la nature et le plaisir d'améliorer l'environnement quotidien restent les sources de motivation des participants.

Le premier prix dans chaque catégorie a été décerné à :

- Première catégorie «Jardin fleuri» **Monsieur REGEARD Jean-François, la Douettée.**
- Deuxième catégorie «Façade fleurie et petit jardin» **Madame DUFFROS Martine, lotissement du Rocher.**
- Troisième catégorie «Balcon fleuri et façade» **Madame LE TANNO Patricia, la Férulais.**

Tous les «amoureux des fleurs et de la nature» ont reçu un bouquet de chez Fleurs d'Ohann fleuriste à Tréllivan. Le premier de chaque catégorie s'est vu remettre un bon d'achat de 30€ de chez Esnault Rochereuil.

A la suite du diaporama, Monsieur le Maire, Claude LE BORGNE a adressé, au nom de l'équipe municipale, ses félicitations à l'ensemble des candidats.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

Marie-Claire BOTREL, adjointe au fleurissement



02 96 80 88 48

Fleur Ohann

FLEUR D'OHANN  
ARTISAN FLEURISTE

Place du 19 Mars 1962  
TRÉLIVAN

### Nolwenn Romiti Services

Services à la personne

Bougault  
22100 TRELIVAN

Mobile : 06.04.15.58.00  
Fixe : 02.96.85.35.81

[n.romitis@hotmail.com](mailto:n.romitis@hotmail.com)

814 504 767 RCS





**En ce moment magique de Noël pour les enfants mais aussi pour toutes nos familles, il faut déjà penser à la rentrée de septembre 2018, rentrée qui sera de nouveau marquée par du changement.**

Le 27 juin 2017 est paru le décret 2017-1108 relatif aux dérogations de l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques qui dit ceci :

« Le décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours ».

Plus d'un tiers des écoles du département a fait le choix du retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017.

A l'école Jean Ferrat nous n'avons pas fait ce choix, considérant qu'une décision comme celle-là doit être anticipée pour permettre aux familles et aux encadrants de s'adapter.

Le conseil d'école de juin 2017 s'est prononcé pour un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018 et cela a été confirmé au conseil d'école du 17 octobre 2017. Le conseil municipal s'est également prononcé en faveur du retour à la semaine de 4 jours en séance du 29 juin 2017.

La demande de dérogation conjointe de l'école Jean Ferrat et la commune de Trélivan va donc être transmise au directeur académique pour le 1<sup>er</sup> février.

C'est un bouleversement pour les familles qui avaient pris des dispositions nouvelles pour cette demi-journée du mercredi. C'est aussi un bouleversement pour le personnel communal qui s'est investi dans les activités périscolaires, qui s'est formé à l'animation pendant les vacances scolaires, nouveau métier pour la plupart des agents. Demain, la municipalité ne pourra plus leur proposer d'activités dans ce domaine.

Il n'est pas envisagé d'organiser un accueil de loisirs le mercredi à Trélivan. Nous avons organisé le transport vers l'accueil de loisirs sans hébergement de Quévert chaque mercredi midi. Le nombre moyen d'enfants à fréquenter l'accueil de loisirs est de 12, ce qui n'est pas suffisant pour mettre en place une organisation. Un accueil de loisirs n'est pas un mode de garde mais un lieu d'apprentissage avec des projets, des animations nécessitant un nombre d'enfants minimum par tranche d'âge.

Nous vous informerons de la validation ou non de ce nouveau rythme de 4 jours en vous précisant les futurs horaires.

A l'école Mosaïque le rythme de 4 jours va également s'appliquer du fait de la fusion Dinan-Léhon, Dinan étant déjà sur un rythme de 4 jours.

Au vu des discussions en conseil d'école et avec les élus de Léhon, la constitution de la commune nouvelle n'aurait pas de conséquences au niveau de la scolarisation des enfants de Trélivan.

Ils seront accueillis dans les mêmes conditions et le Maire l'a rappelé au dernier conseil d'école : nous y sommes très attachés.

*Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.*

Suzanne LEBRETON,  
adjoite aux affaires scolaires

**BOULANGERIE  
PÂTISSERIE**  
*Damelincourt*



12 rue du Centre - 22100 TRELIVAN  
Tél. 02 96 85 94 20

**Horaires d'ouverture**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
de 7h00 à 13h00  
et de 15h00 à 20h00

Samedi  
de 7h30 à 13h00  
et de 16h00 à 20h00

Dimanche  
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

Le transport haut de gamme accessible à tous  
Secteur : Trélivan, Brusvily, Dinan et périphérie  
\* Transports prestigieux hôtels, restaurants, boîtes de nuit  
transports touristiques à la demande

**06-98-84-21-46**

\* Sur réservation au préalable  
\*\* D.T. Prestige est une activité de DamienTaxi S.A.S.

**D.T. Prestige**  
by Damien-taxi

## PROJETS SCOLAIRES SUR L'ÉCOLE JEAN FERRAT

### Retour dans le passé de 1932 !!



Les 44 CM de l'école Jean Ferrat se sont rendus à Bothoa près de St Nicolas du Pélem le jeudi 16 novembre afin de se rendre compte de ce que pouvait être l'école d'autrefois dans les années 1930. Depuis les passages à pied, dans les chemins creux, pour arriver dans une école où régnait une discipline de fer, en passant par la morale écrite à la plume près d'un poêle à charbon et la fameuse soupe au pain et aux légumes, les élèves ont fait le temps d'une journée un saut dans le temps de 85 ans en arrière !! **Que de changements !!**



### Le développement durable

Un sujet de circonstance dans le monde dans lequel nous vivons : comment gérer ses déchets au quotidien pour une planète qui ne va pas très bien à vrai dire ???... L'école Jean Ferrat a participé à un concours proposé par Dinan Agglomération sur le recyclage des textiles et des chaussures usagées. C'est ainsi plus de 142 sacs et de nombreux kilos de matières qui ont été récupérés et seront recyclés par l'Atelier du Relais. Le travail continuera tout au long de l'année avec des interventions de la Maison de la Rance sur le compostage et l'incinération à l'usine de Taden. Si chacun fait un petit effort dans son coin, la planète ne s'en portera que mieux !!



### Le Moyen Age

Début octobre les 21 élèves de CE2 se sont rendus au château de La Hunaudaye. La visite du château et diverses activités leur ont permis d'aborder la vie quotidienne au Moyen Age.

Ils ont participé à un grand jeu "**La table du seigneur**" où ni boisson pétillante ni frites n'étaient servies mais plutôt du cygne ou du paon.

Cette journée appréciée de tous a servi de point de départ à l'enseignement de l'histoire à leur retour en classe.

Le directeur,

Philippe LE DREZEN



## Le dispositif « ARGENT DE POCHE », pendant les vacances de la Toussaint, a rassemblé 15 jeunes

*C'est la première fois que la commune organisait ce dispositif ouvert aux 16-17 ans.*

Selon leur choix et disponibilité, les jeunes (7 filles et 8 garçons venant de différents quartiers de la commune) se sont vus confier une ou deux missions le lundi 23 et mardi 24 octobre. Ils ont perçu une rémunération de 15 euros pour chacune des missions de 3 heures.

Encadrés par cinq élus(es) (Marie-Claire BOTREL, Marie-Françoise COURTOIS, Jean-Claude GUILLEMOT, Rémi MAILLARD, Annie RAULT) et 3 agents municipaux (Corentin BRETON, Jérôme HUIGNARD, Philippe INCREDULE), ils ont effectué divers travaux :

- Désherbage : abords des salles Hélène BOUCHER, Clément ADER, Montgailhard , sur les terrains de tennis et soccer, sur la butte des résidences Genêts-Bruyères-Korrigans, à l'espace jeux, autour de la mairie et place du 19 mars ... ;
- nettoyage des tables et des chaises à la salle Hélène BOUCHER, à la maison des sports, au foyer culturel ...
- dépoussiérage des étagères à la bibliothèque...

Une bonne ambiance et des échanges nombreux entre les jeunes mais aussi entre les jeunes et les adultes ont caractérisé ces trois demi-journées.

Elles ont permis d'impliquer les jeunes dans des actions visant à l'amélioration de leur cadre de vie, de leur faire mieux connaître leur commune.

***Ce dispositif sera reconduit durant les vacances de printemps 2018.***

***Le dossier d'inscription sera à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la commune ([www.trelivan.fr](http://www.trelivan.fr)) du 26 mars au 16 avril 2018.***



## VENTE DE BOIS AU PROFIT DU CCAS

*D*urant l'hiver 2017-2018, du bois de chauffage sera proposé à la vente au profit du CCAS. Si vous êtes intéressé pour en acheter, vous devez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie soit par courrier :

**Mairie - CCAS  
1 rue des Clairettes - 22100 TRELIVAN**

ou par téléphone au **02 96 39 16 31** .

Dès que des lots seront disponibles, vous serez contacté pour les voir et faire vos offres.

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'accueil de loisirs sans hébergement fonctionnera du 9 au 27 juillet 2018.

Les enfants, âgés de 4 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à 12 ans dans l'année, pourront y être accueillis. Il sera ouvert de 9H à 17H, une garderie gratuite fonctionnera de 7h30 à 9H et de 17H à 18H30.

### INSCRIPTIONS

**La priorité est donnée aux enfants de TRELIVAN jusqu'au 30 avril 2018.**

### RECRUTEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

#### Dépôt des candidatures :

- Des animateurs(trices) avec BAFA ( BNS ou SB)
- Des animateurs(trices) stagiaires

**Le dépôt des candidatures doit nous être parvenu pour le 10 février 2018.**

### IMPORTANT

Les demandes devront être adressées à La Mairie de TRELIVAN avec la mention A.L.S.H. avant la date indiquée ci-dessus et être accompagnées d'un CV et des photocopies du ou des diplômes (BAFD, BAFA, SB, BNS et autres).

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par la commission.

Tél : 02.96.39.16.31 – Mairie



## THÉÂTRE : Notre Candide de Catherine Vigneau d'après Voltaire

**VENDREDI 25 MAI - 20H30**  
**SALLE CLÉMENT ADER**

#### Création 2017

Adaptation : Catherine Vigneau

Mise en scène : Isabelle Bouvrain

Scénographie, création lumière : Luc Mainaud

Création costumes : Régis Babin

Avec : Catherine Vigneau, Nils Gautier, Aurore Pôtel, Jérémy Robert.



« Que nous reste-t-il de Candide ? ». Par cette adaptation théâtrale, La Compagnie 3<sup>ème</sup> Acte interroge la résonance du texte avec notre époque, mais aussi les choix de modèles de société auxquels nous sommes confrontés. Le monde de Candide, imaginé par Voltaire est une critique de son époque. Il fait cependant écho avec le monde d'aujourd'hui : les guerres, la religion, les inégalités entre les riches et les pauvres, entre les hommes et les femmes... Ainsi ce sont quatre trentenaires, qui font revivre, à travers le prisme de leurs souvenirs d'adolescence, l'aventure du héros naïf inventé par Voltaire, Candide. Quatre vies et leur histoire en commun, qui surgissent du fond d'une vieille valise, un soir d'aménagement à la campagne... Notre Candide est un va et vient ludique entre deux époques qui se répondent dans leurs questionnements philosophiques.

**Coproduction :** Compagnie 3<sup>ème</sup> Acte - Centre Culturel du Coglais - Festival les Embuscades - Théâtre du Vieux Saint-Etienne, Rennes - Espace Delta, Pleurtuit - Villes de Dinard et Saint-Lunaire

**Soutiens et résidences :** Résidence à Solenval - Ville de Rennes – Dinan Agglomération – Festival les Embuscades - Espace Bel-Air, Saint-Aubin-du-Cormier - Ville du Relcq-Kerhuon - Hôtel Pasteur - Communauté de Communes d'Antrain - Médiathèque des Champs Libres.

**14 /11 • Durée : 1h30 • Dès 12 ans • Placement libre**

#### Billetterie :

- ✓ en ligne : [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)
- ✓ Théâtre des Jacobins : sur place ou par téléphone 02 96 87 03 11
- ✓ Office de tourisme de Plancoët : sur place

# CALENDRIER DES FÊTES 2018

	Dates	Manifestations
<b>JANVIER</b>	Samedi 6	Vœux de la Municipalité ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Jeudi 11	Galette des Rois Club Les Amis du Val Drouet ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
	Samedi 13	Galette des Rois AST ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Mercredi 17	Assemblée Générale - Comité de jumelage ( <i>Foyer culturel</i> )
	Samedi 27	Concours d'Aluette Club Les Amis du Val Drouet ( <i>Foyer culturel</i> )
	Lundi 29	Assemblée Générale Comité Loisirs et Culture Trélivannais ( <i>Foyer culturel</i> )
<b>FÉVRIER</b>	Vendredi 2	Repas Comité Loisirs et Culture Trélivannais-bénévoles ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
	Samedi 3	Repas à emporter AST ( <i>Maison des Sports</i> )
	Dimanche 4	Fest Deiz Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Vendredi 9	Assemblée Générale - Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
	Samedi 17	Repas Amicale Laïque ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>MARS</b>	Vendredi 2	Vernissage salon des artistes ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Sam.3 Dim.4	Salon des artistes ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Samedi 3	Repas à emporter - Société de chasse ( <i>Maison des sports</i> )
	Samedi 10	Théâtre - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Vendredi 16	Belote Club des Amis du Val Drouet ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Samedi 24	Repas AST ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>AVRIL</b>	Samedi 14	Théâtre - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Dimanche 22	Pêcherie et repas du Comité de Jumelage ( <i>Parc du Val Drouet</i> )
	Dimanche 22	Randonnée Club VTT-Cyclo
<b>MAI</b>	Mardi 1 <sup>er</sup>	Tournoi de Foot AST ( <i>Repas salle Clément Ader</i> )
	Mardi 8	Victoire 1945 + vin d'honneur ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Dimanche 20	Sortie Association Genêts-Bruyères-Korrigans
	Dimanche 20	Vide-greniers Amicale Laïque
	Dimanche 20	Fin de saison Foot ( <i>Maison des sports</i> )
	Vendredi 25	Saison Culturelle Dinan Agglomération ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Samedi 26	Journée citoyenne ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
	Dimanche 27	Fêtes des Mères ( <i>salle Montgailhard</i> )
<b>JUIN</b>	Samedi 2	Fête des voisins Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
	Vendredi 15	Repas fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Samedi 16	Courses Motos
	Dimanche 17	Courses Motos
	Jeudi 21	Repas Plein Air Club des Amis du Val Drouet ( <i>Maison des sports et préau</i> )
	Samedi 23	Kermesse Ecole Jean Ferrat
	Dimanche 24	Vide-greniers Société de chasse ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
<b>JUILLET</b>	Vendredi 13	Feu d'artifice organisé par la Municipalité-Bal et repas C.L.C.T ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Jeudi 26	Soirée A.L.S.H ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>AOÛT</b>	Samedi 11	Concours de pétanque de l'A.S.T.
<b>SEPTEMBRE</b>	Vendredi 7	Pot de rentrée scolaire Ecole Jean Ferrat
	Dimanche 9	Vide greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
	Dimanche 23	Sortie vélos - Amicale Laïque
	Vendredi 28	Remise des prix des Maisons Fleuries ( <i>salle Montgailhard</i> )
	Dimanche 30	Assemblée générale et repas annuel Club Les Amis du Val Drouet ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>OCTOBRE</b>	Dimanche 7	Randonnée pédestre Association Téléthon Trélivan
	Dimanche 14	Repas des Aînés ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Lundi 22	Belote Club Les Amis du Val Drouet ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Samedi 27	Repas "Années 80 /90" Association Téléthon Trélivan ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>NOVEMBRE</b>	Samedi 3	Spectacle organisé par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Dimanche 4	Fest Deiz Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Mardi 6	Portes ouvertes du Club Les Amis du Val Drouet
	Dimanche 11	ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Dimanche 11	Banquet des Anciens Combattants ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Vendredi 16	Repas Fleur de Blé Noir ( <i>salle Hélène Boucher</i> )
	Samedi 24	Repas Club de Motos ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Samedi 24	Concours d'Aluette Club Les Amis du Val Drouet ( <i>Foyers des Aînés</i> )
Dimanche 25	Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon	
<b>DÉCEMBRE</b>	Lundi 3	Belote Club Les Amis du Val Drouet ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Samedi 8	Repas dansant Association Téléthon Trélivan ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Vendredi 14	Arbre de Noël Amicale Laïque ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Samedi 15	Décoration des sapins par les enfants de l'école et de la garderie
	Dimanche 16	Arbre de Noël A.P.E Ecole Mosaïque ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Mercredi 19	Passage du Père Noël - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> )
	Dimanche 31	Réveillon AST ( <i>salle Clément Ader</i> )

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRÉLIVAN

2017 se termine, aussi l'Amicale profite de la diffusion du bulletin municipal pour adresser aux Trélivannais et Trélivannaises leurs vœux de bonheur et surtout de santé.

Un grand merci aux habitants, aux enfants de l'école Jean Ferrat et au groupe Pourquoi Pas qui ont interprété à l'unisson l'hymne national de la Marseillaise.

Un merci également à la section colombophile pour le lâcher de pigeons lors de la cérémonie au monument aux morts.

Comme chaque année, le repas annuel s'est déroulé à la salle Clément Ader, dans une ambiance

bon enfant. 59 participants ont partagé ce repas concocté par le traiteur : « **Chêne aux loups** » de Plédéliac.

Pour le 11 novembre 1918, fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, l'amicale souhaite une ENORME participation des habitants pour célébrer ce tragique événement.

**Date à retenir : Samedi 24 Février pour l'assemblée générale, à 10h au foyer culturel, Parc du Val Drouet.**

*Le secrétaire/trésorier*  
Jean-Marie DESCAMPS

## TRELIVAN ANIMATION

Suite à l'assemblée générale du **lundi 16 octobre**, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour former le bureau le **lundi 13 novembre** avec quelques modifications.

### **En voici la composition :**

**Président :** Bernard FAIRIER, **vice président :** Joël JEANNE, **trésorière :** Claudine DESCHAMPS, **trésorier adjoint :** Emile BRIAND, **secrétaire :** Claudine LESUEUR, **secrétaire adjoint :** Bernard PERROT.

**Membres :** Thierry ALLAIN, Cécile BRIAND, Marcel DESCHAMPS, Marylène BLOT, Yvonne COLLET, Maryline HAMELIN, Sylvie LECHEMINOUX, Jean-Yves MADRE, Yvon MALHERBE.

**Responsables :**

**Chants marins :** Marcel DESCHAMPS, **trésorière :** Yvonne COLLET.

**Théâtre :** Sylvie LECHEMINOUX, **trésorier :** Joël JEANNE.



### **Théâtre**

*Tata Odette laisse pour seule famille deux neveux, plus intéressés par son héritage que par leur tante de son vivant. Mais ne vous trompez pas, tata Odette n'était pas dupe et prépare une surprise à ses héritiers peu scrupuleux en leur léguant une surprise.....Ajoutez à cela, deux belles sœurs qui se détestent, et une fille en crise d'adolescence, deux voisines aussi sourdes que sans gêne, un trio de SDF et vous obtenez «**L'héritage de Tata Odette**» de Jérôme DUBOIS comédie en 4 actes. La troupe se fera un plaisir de jouer devant ses fidèles spectateurs le **samedi 10 mars salle des fêtes à TRELIVAN, 24 mars à QUEVERT, 7 avril à LANGUEDIAS, et retour le 14 avril à TRELIVAN** (début des séances à 20 h 30).*

Le CA a décidé de faire un don de 300€ au profit du TELETHON, don remis au comité organisateur lors de la soirée du 2 décembre, salle des fêtes.

Pour les fêtes de fin d'année les enfants ont profité avec un peu d'avance du passage du Père Noël. Ils ont pu se promener en calèche dans le bourg et vers 16 h 00 un goûter attendait petits et grands à la salle des fêtes offert par l'association.

*Voici la nouvelle année qui pointe le bout de son nez, tous les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter santé, prospérité et bonheur à tous pour 2018.*

*Le président, Bernard FAIRIER*

## CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN

Le club VTT-CYCLO-TRELIVAN s'est réuni en assemblée générale le vendredi 17 novembre en présence de Pascal Godet délégué aux sports.

**Le nouveau bureau :**

**Président :** Patrick LEBRET

**Vice-président :** Eric ALLAIN

**Secrétaire :** Roger BOTREL

**Secrétaire adjoint :** Erwann NORMAND

**Trésorier :** Guy LEPROVOST

**Trésorier adjoint :** Yann LUCAS

**Responsable circuits vtt :** Hervé GARAUULT

**Responsable circuits route :** Daniel SIMON



**Prochains rendez-vous :** La galette des rois en janvier, la rando VTT/cyclo/pédestre le dimanche 22 avril, le pique-nique courant juin, sortie téléthon en novembre 2018.

Une participation active aux randonnées cyclosporives à but humanitaire et aux diverses randonnées au cours de l'année est programmée.

**Suivez-nous sur notre page facebook :**  
[facebook.com/vtt-cyclo-trelivan](https://www.facebook.com/vtt-cyclo-trelivan).

**Pour tout renseignement :**  
**Tél : 09 64 02 85 76. ou le 06 88 33 89 08.**

**Membres :** Michel HALLOUET, Francis BELLIARD, Philippe CARRO, Michel MORFOUACE, Jean-Claude GUILLEMOT

L'association compte 54 adhérents dont 28 vététistes, 21 en cyclo-route et quelques sympathisants. Le renouvellement des licences pour l'année 2018 est en cours. Les personnes motivées par ces disciplines sont invitées à prendre contact. Chaque dimanche et mercredi, des sorties sont organisées, dès 8h45, au départ de la pharmacie avec un retour à la maison des sports.

La sortie du dimanche 26 Novembre s'est faite au profit du téléthon. Dès 8h 45, 22 participants se sont mobilisés sur route et dans les chemins malgré un temps exécrable. Nous remercions Cathy et Jeannot de l'association ATT, pour l'accueil chaleureux au retour à la maison des sports.

**Petit rappel :** Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque à vélo qu'ils soient conducteurs ou passagers. L'apprentissage du vélo comme activité physique est excellent pour la santé. Parents, encouragez vos plus jeunes à adopter de bonnes habitudes de sécurité.

*Le bureau et tous les membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.*

*Pour le bureau, le président, Patrick LEBRET*



Magali Coiffure à Domicile  
02 96 39 23 86  
06 08 04 98 97  
Trelivan

**DINAN TAXI**  
VOUS CHANGE LA VIE !  
**06 62 65 34 66**

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur [www.dinantaxi.fr](http://www.dinantaxi.fr)

## ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLIVAN FOOTBALL

*L*e mois de décembre et la trêve hivernale pour toutes nos équipes va nous permettre de tirer déjà un premier bilan et quelques enseignements de cette phase aller.



Sportivement, les objectifs seniors sont à peu près tenus au vu du recrutement de l'intersaison et de l'effectif général.

L'équipe A trouve peu à peu son rythme dans ce nouveau championnat de R3, et est toujours qualifiée en coupe Ange Lemée.

L'équipe B reste au contact des premiers dans sa poule de 2<sup>ème</sup> division, en espérant mieux en fin de saison. Elle aussi est toujours qualifiée en challenge de District, dédié aux équipes réserves.

Pour l'équipe C, le championnat s'annonce plus difficile, cette équipe étant tenue aux aléas des absents chaque dimanche.

Notre équipe jeunes, en entente avec Brusvily, catégorie U16-18 ans, continue son championnat avec un effectif conséquent et de belles promesses.

Notre école de football enfin est sur les rails depuis le mois de septembre avec un effectif global de 75 enfants et d'une vingtaine de dirigeants et encadrants. Après un an de mise en sommeil, les petits trélivannais foulent de nouveau les terrains du bourg avec un grand plaisir chaque mercredi et samedi.

Une catégorie baby (de 3 à 5 ans) a été créée et évolue chaque samedi. Les catégories de 5 à 9 ans ont leurs entraînements chaque mercredi et samedi. N'hésitez pas à venir les encourager.

***Enfin, nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 janvier 2018, à la salle des fêtes Clément ADER pour la galette des rois et les vœux du Club.***

*Bien sportivement*

Guillaume PANNIER, président de l'AST

## MOTO-CLUB TRÉLIVAN

*L*e bilan 2017 est positif, la manifestation s'est bien déroulée sous une météo ensoleillée et avec 2 chutes sans gravité. La fréquentation du public a légèrement baissé. La santé financière du Moto-Club est bonne et nous a permis d'investir dans du matériel afin d'être autonome et éviter des locations. ***Nous nous préparons à fêter le 16 et 17 juin 2018 les 50 ans d'existence du Moto-Club (1968-2018).***

A cette occasion, le bureau souhaite revenir à un programme de course en paquets. La course de côte devrait disparaître du week-end, malgré la déception de la ligue et de certains pilotes qui considèrent Trélivan comme la plus belle course du Championnat de Bretagne. Le bureau travaille sur ce projet : les super-motards, les petites cylindrées en paquets comme dans les grandes années et peut-être des grosses cylindrées en démonstration sans oublier les side-cars.

Nous discutons avec la fédération française de moto pour obtenir les autorisations. Si nous avons un refus, il restera toujours la solution d'organiser une manifestation avec des motos anciennes en paquets et hors fédération. Nous envisageons également un spectacle de stunt moto et un concert sur le site pour clôturer la soirée du samedi.

Nous sommes à la recherche d'une association pour la mise en place de la paille le vendredi soir et le rangement du dimanche soir avec une petite gratification financière en échange. Parlez-en autour de vous et le point de contact est le suivant : [jean-luc.marin6@orange.fr](mailto:jean-luc.marin6@orange.fr)

***Classement de nos pilotes*** : championnat de Bretagne en side-car : **Maël Delamarre et Stéphane Richeux**, 3<sup>ème</sup> du championnat de Bretagne en side-car : **Jérôme et Barbara Brégeault** et 3<sup>ème</sup> du championnat de Bretagne open : **Michel Lebreton**.

*Bien sportivement !*

Jean-Luc MARIN, président du Moto Club de Trélivan

*Le conseil d'administration vous présente  
ses meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé.*



**CALENDRIER SAISON 2017-2018**

DATE	MANIFESTATION	ESPACE
Jeudi 11 janvier	Galette des rois	Salle Hélène BOUCHER
Mois de février	Expo des Amis du Val Drouet	Biliothèque l'Imagin'R
Samedi 27 Janvier	Concours d'aluette	Foyer des aînés
Vendredi 16 Mars	Concours de belote	Salle Clément ADER
Samedi 9 juin	Remise des prix du concours photo	Foyer culturel
Jeudi 21 juin	Repas plein air	Préau et foyer des sports
WE des 8 & 9 septembre	AVD présent au Forum des associations	Dinan
Dimanche 30 septembre	Assemblée générale	Salle Clément ADER
Lundi 22 octobre	Concours de belote	Salle Clément ADER
Mardi 6 novembre	Journée portes ouvertes	Foyer culturel
Jeudi 22 novembre	Réunion des bénévoles	Foyer des aînés
Samedi 24 novembre	Concours d'aluette	Foyer des aînés
Lundi 3 décembre	Concours de belote	Salle Clément ADER
Mardi 18 décembre	Petit Noël des habitués	Foyer des aînés

**CÔTÉ ARTISTIQUE...**



La section Art et images organise un concours photo et photomontage gratuit et ouvert à tous publics.

**Thème du concours : « Sur le banc ».**

- ✓ La mise en scène des prises de vues devra être réalisée exclusivement sur l'assise en granit récemment installée en contrebas du parc du Val Drouet.
- ✓ Toutes les images seront acceptées sous condition qu'elles ne portent pas atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs.
- ✓ Les photos de mise en scène sur site et les photomontages seront jugés séparément.
- ✓ Seuls les supports papier format A3 avec mentions au verso de la catégorie : « montage » ou « photomontage », et des coordonnées du réalisateur, seront valables. Un exemplaire format JPG résolution 300 dpi devra également être adressé à **amisduvaldrouet@hotmail.com**
- ✓ Nombre de réalisation par participant : trois maximum
- ✓ **Dépôt des épreuves : au foyer des aînés**  
**les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00.**
- ✓ **Date limite de dépôt : vendredi 27 avril 2018 à 17h30**
- ✓ Résultats et exposition : Aucun candidat ne pourra faire partie du jury. Les résultats seront proclamés samedi 9 juin à 14h00 au foyer des aînés.
- ✓ Règlement complet accessible au foyer des aînés et sur page :



<https://www.facebook.com/Trélivan-Les-Amis-du-Val-Drouet-759631774155603/?ref=settings>

Pour le bureau, Jean-Pierre BLONDEL

## L'ASSOCIATION FLEUR DE BLÉ NOIR

Depuis plus de vingt ans, la salle des fêtes de Trélivan accueille tous les mardis, d'octobre à juin danseurs et musiciens du groupe de danses traditionnelles Fleur de Blé Noir. Cette magnifique salle permet à l'association de proposer, dans les meilleures conditions matérielles possibles, la découverte, l'apprentissage et le perfectionnement de la danse traditionnelle.

Grâce aux connaissances de nos deux fidèles monitrices bénévoles autant que compétentes, grâce à la disponibilité et au large répertoire de six à huit musiciens, grâce à l'assiduité des adhérents, mais surtout grâce à la bonne humeur et la cordialité de tous, ces 35 à 36 séances annuelles ont créé une marque de fabrique "Fleur de Blé Noir", un joli produit "Made in Breizh" adapté aussi bien à la consommation locale qu'à l'exportation...

En effet, la conjonction de ces locaux que beaucoup nous envient, des talents réunis, et de la convivialité partagée permettent à Fleur de Blé Noir de jouir d'une réputation de sérieux et de compétence au sein de la sphère des amateurs de danses traditionnelles.

Les deux fest-deiz annuels de l'association, en février et novembre, donnent la possibilité à ses danseurs et ses musiciens de faire étalage de leur talent auprès d'amateurs éclairés venus parfois de 100 km à la

ronde. Ces manifestations sont aussi l'occasion, à chaque fois, d'entendre les compliments des participants sur l'équipement qui est mis à notre disposition.

Mais Fleur de Blé Noir porte aussi fièrement l'étendard de Trélivan hors des frontières de la Bretagne, lors des rencontres bisannuelles avec ses amis du Limousin ou d'Aveyron.

Ce sera encore le cas en mai prochain où le groupe des Veilhadors des Bruyères de Rempnat (87) nous accueillera.



L'assemblée générale qui s'est tenue dernièrement réunissait plus de 85 % des adhérents, ce dont l'association n'est pas peu fière ! Ceux-ci ont approuvé le rapport moral et financier et procédé au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.



Tous les membres de l'association Fleur de Blé Noir se joignent à moi pour vous souhaiter, Trélivannaises et Trélivannais, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresser tous leurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2018.

Martine DUFFROS,  
secrétaire de l'association Fleur de Blé Noir.

**SOS**  
**PLOMBIER CHAUFFAGISTE**  
 NEUF & RÉNOVATION  
 Entretien dépannage chaudières gaz fioul  
 Ramonage tout conduit  
**06 71 02 32 66**  
 M. MARTIN Damien  
 22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15  
 24h/24  
 7j/7

**THERMIE PAC**  
 SAV POMPES A CHALEUR  
 AEROTHERMIE  
 GEOTHERMIE  
 CLIMATISATION  
 PAC PISCINE  
**MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE**  
 MORIN ANTHONY  
 Dinan - Saint Malo - Dol  
**06 16 42 38 42**

Sylvie Loty - Création et retouches  
**filSloty**  
 couture  
 La Roussais  
 22100 Trélivan  
 02.96.80.40.73  
 06.45.56.34.79

**Ju bricol'tout**  
 Multi-services, Plomberie, Electricité,  
 peinture, parquet...  
**HESTIN Julien**  
 FB: ju bricol'tout  
 06 71 05 77 95  
 ju.bricol.tout@gmail.com  
 20, rue des pruniers  
 22100 TRELIVAN

# ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

## DÉCORATIONS DE NOËL

Achat de 22 sapins mis en place dans différents endroits des résidences et décorés par l'association et quelques particuliers.  
Nous espérons cette année qu'on ne viendra pas nous les voler.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **vendredi 9 février 2018 à partir de 19h30 salle Hélène Boucher.**  
Il est fait appel à de nouvelles candidatures pour étoffer le bureau.

## MARCHE MENSUELLE

La marche mensuelle a lieu tous les 3<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois.  
Rendez-vous à 14 h à l'abri bus du quartier pour covoiturage.  
Renseignements : **02 96 39 61 80** - Gratuit.

## GYM

Tous les mardis soir  
Renseignements : **02 96 39 63 58**

## ATELIER LOISIRS

Le partage du savoir tous les mercredis soir  
de 19h30 à 22h :  
travaux manuels (cartonnage, collage et bricolage).  
Renseignements : **02 96 39 62 09**

*Joyeuses fêtes à tous*

## VIDE GRENIER

Bonne participation tant au niveau des exposants que des visiteurs malgré une météo peu clémente cette semaine-là.  
Un grand merci aux bénévoles ainsi qu'aux personnes qui ont confectionné des gâteaux.  
**Le prochain rendez-vous est fixé le 9 septembre 2018 ;  
là aussi nous aurions besoin de quelques bénévoles.**



*Cette année un repas au restaurant le SAINT LOUIS a été offert aux bénévoles pour les remercier de leur participation aux différentes manifestations organisées par l'association.*

*L'association vous présente tous ses bons vœux pour 2018.*

## INFORMATION DE L'AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :



- Aider les **enseignants** de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'**activités pédagogiques pour nos enfants**.
- Organiser des **manifestations** dont les bénéfices permettent d'aider à **financer les activités de nos enfants**.
- Créer un esprit de **convivialité** en permettant aux **parents d'élèves, enseignants, aux enfants** et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

**Le bureau : Florence Bréhier présidente ; Marc Lemoine vice-président ; Mickael Serelle, vice-président ; Tanguy Collin, trésorier ; Céline Cholet, trésorière adjointe ; Lydie Silard, trésorière adjointe ; Karen Courtes, secrétaire ; David Quéré, secrétaire adjoint ; Philippe Le Drézen, secrétaire adjoint, et membre de droit en tant que directeur de l'école.**

**Et de nombreux autres membres actifs et bénévoles.**

**Les rendez-vous de l'année scolaire, à vos agendas !**

- Un repas dansant le 17 Février 2018
- Le vide-grenier le 20 Mai 2018
- La kermesse le 23 Juin 2018

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents.

Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles de nos enfants. La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.



**Cette année encore, les enfants bénéficieront de différentes sorties et activités :**

- Séances cinéma pour toutes les classes
  - Classe de voile
  - Sortie à Plouha
  - Arts plastiques avec artiste
  - Classe de neige pour les CM à Bellevaux.
- Une année sur deux, les élèves de CM1 et CM2 ont aussi la chance de passer quelques jours au Puy du Fou.



*Sortie vélo familiale pour les parents et élèves. Chaque année, l'association propose ce rendez-vous, qui permet d'intégrer de nouveaux parents et de passer un moment ensemble.*



*300 plats emportés au profit des actions de l'école*



Facebook : Amicale Laïque de Trélivan

*amicale.laique.trelivan@gmail.com*

*Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations ! A bientôt !*

Le bureau de l'Amicale Laïque.

## ASSOCIATION TRÉLIVAN TÉLÉTHON

La randonnée pédestre du 1<sup>er</sup> Octobre avec cette année deux départs un à 9h00 et 13h30 a maintenu le nombre de participants. Le temps menaçant a dû en freiner quelques-uns.

Un grand merci encore cette année aux crêpières bénévoles Cathy, Sylvie et Thérèse qui ont œuvré une bonne partie de la journée.

La soirée des « **Années 80** » a été encore cette année un franc succès même si certains étaient malheureusement déçus de ne pas avoir eu de place. Les premiers arrivés étaient sur la piste de danse dès 19h30 et cela jusque tard dans la nuit. A savoir que le repas était élaboré avec un maximum de produits locaux et préparé par Laurent et Philippe nos cuisiniers.

La deuxième soirée « **les années bonheur** » se veut être dans le prolongement de la précédente avec en plus des repas à emporter.

Je voudrais également ajouter que les nombreuses maladies rares sont mortelles à 50% et touchent l'enfance. 80% de ces maladies sont génétiques, trois millions de personnes en France sont concernées et personne n'en est à l'abri. Nous sommes tous porteurs d'anomalies pathologiques, heureusement toutes ne s'expriment pas. En participant pour le Téléthon, on avance pour aider la recherche, nous sommes tous concernés d'une manière ou d'une autre.

*Toute l'équipe du Téléthon et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, bonheur, santé et prospérité pour l'année 2018.*

Jean LECHEVESTRIER, *Président Association Trélivan Téléthon*



## CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE DE TRÉLIVAN

### ● Section Enfants

Le club de gymnastique féminine de Trélivan organise des cours de gym enfant (baby gym). Les cours se déroulent le mercredi à la salle Clément Ader (salle du bourg de Trélivan). 2 cours sont proposés :

✓ Cours pour les enfants de 4 ans, de 14h15 à 15h

✓ Cours pour les enfants de 3 ans, de 15h15 à 16h.

Les 2 premières séances sont gratuites. Prévoir une tenue de sport, des baskets antidérapantes (*car le sol est en parquet*), et une bouteille d'eau. Il reste des places pour les 2 cours.

La cotisation est de 65 euros pour le reste de l'année (*payable en plusieurs fois si besoin, par chèque bancaire, chèques vacances, coupon sport, argent liquide*). Il est possible d'avoir un forfait famille pour un adulte et au moins un enfant inscrit (*les prix sont dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites. Nous consulter pour le tarif*).

### ● Section Adultes

Les cours adultes se font aussi dans la **salle Clément Ader et ont lieu le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé gym douce, et le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien**. Il reste également des places dans les 2 cours. La cotisation est de 60 euros par adulte, pour le reste de l'année, avec accès possible aux 2 cours (*payable en plusieurs fois si besoin, par chèque bancaire, chèques vacances, coupon sport, argent liquide*).

Il faut noter l'inscription de deux messieurs cette année.

### ● Calendrier des manifestations prévues, réservées aux adhérents du club

- ✓ Pour les adultes, Galette des rois courant janvier;
- ✓ Pour les enfants, spectacle de fin d'année et goûter à la mi-juin;
- ✓ Pour tout le monde :
  - Assemblée générale, courant mars;
  - Pique-nique le dernier jeudi du mois de juin.

**Les dates et renseignements concernant toutes ces manifestations seront affichés sur la porte du local.**

**Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 02 96 83 64 52 ou au 06 12 64 18 69**

*Les membres du bureau et les adhérents du club se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.*

*Meilleurs vœux pour la nouvelle année.*

Corinne BRÉGENT, *présidente.*



## COMITE DE JUMELAGE DE TRELIVAN

*L'année qui se termine aura vu les Ariégeois venir en Bretagne le week-end de l'Ascension. Que de bons souvenirs !! Maintenant il faut penser au futur...*

Le comité de jumelage commencera donc l'année 2018 par son assemblée générale. Celle-ci se tiendra le **mercredi 17 janvier 2018 à 20h** au foyer des aînés. Nous profitons de ce bulletin pour rappeler que le jumelage est ouvert à tous et que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues... Cette AG se terminera comme tous les ans, par le pot de l'amitié. La cotisation reste fixée à 5 euros.

Notre pêcheurie et notre repas champêtre, qui n'ont pu avoir lieu cette année pour cause d'élections, se dérouleront le **dimanche 22 avril 2018 au parc du Val Drouet**. Nous vous y attendons très nombreux pour passer quelques heures festives et agréables dans ce bel écrin qu'est ce parc.



*Enfin une dernière information : des membres du bureau assureront des TAP à l'école Jean Ferrat comme cette année auprès des CE2.*

*Tous les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.*

*Pour le bureau, le président André-Yves COLAS*

## COMITE LOISIRS ET CULTURE TRELIVANNAIS

### RIRE ET NOSTALGIE AVEC PASCAL FLEURY

Le Comité Loisirs et Culture Trélivannais avait invité « Pascal Fleury », comédien, chanteur et humoriste pour sa soirée comique. L'artiste normand a permis au public de retrouver de nombreuses vedettes du grand au petit écran. Pendant 90 minutes, les spectateurs ont vu se succéder sur scène Hallyday, Lama, Gainsbourg, Céline Dion mais aussi De Funès, Bourvil, Fernandel, Galabru, Belmondo et tant d'autres. A l'invitation de ce show man, les spectateurs n'ont pas hésité à reprendre les refrains de chansons qui leur ont rappelé de bons souvenirs.

L'artiste nous a distillé avec talent un cocktail d'hommages, de rire, de bons mots et d'humour. Au final, des spectateurs enchantés de cette « Belle Soirée ».

Michel PELHATRE, président du CLCT





## RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

A la garderie péri-scolaire, rue des Clairettes :

- Séance espace jeux ouverte aux assistants (es) maternels(elles)  
**les 11 janvier et 5 avril 2018**  
**de 9h30 à 11h30.**

- Rencontre à la bibliothèque l'Imagin'R :

**les 26 janvier, 16 février, 23 mars et 20 avril 2018**  
**de 10h à 11 h.**

*Informations et renseignements auprès de*  
**Tifenn MARCHAND et Annie NICOLAS :**

**RPAM DINAN AGGLOMERATION,**  
**8 Boulevard Simone Veil (ancien Bd de l'Europe) 22100 DINAN**  
**E.mail : [rpam.dinan@dinan-agglomeration.fr](mailto:rpam.dinan@dinan-agglomeration.fr)**

## Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

- Pièces justificatives à apporter :
- ➔ Livret de famille
  - ➔ Carte d'identité
  - ➔ Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
 DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 : l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code la route).

Nous vous précisons que :

- ➔ l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R\*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans;
- ➔ l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans;
- ➔ la nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

## PRÉVENTION DES VOLS AU PRÉJUDICE DES PERSONNES ÂGÉES

Le groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor vous informe d'une évolution préoccupante du phénomène de vols commis au préjudice de personnes âgées sur le département.

Les vols par ruse sont effectués par un ou plusieurs individus. Prétextant soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et se revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux et /ou du numéraire.

### Consignes à suivre :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent en liquide.
- Faites-vous accompagner par une personne de confiance au moment où vous retirez de l'argent.
- Ne faites jamais entrer des inconnus chez vous. Si c'est un professionnel, il doit avoir pris rendez-vous et vous montrer sa carte. Vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur.
- Si vous êtes victime d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de ces faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation description vestimentaire et physique du ou des individus.
- Ne touchez pas les objets manipulés ou déplacés par les voleurs. Ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique ou scientifique.
- Prévenez très rapidement la gendarmerie (brigade locale ou le 17).



### L'ESPACE INFO ENERGIE DU PAYS DE DINAN

*L'espace INFO ENERGIE du Pays de Dinan propose un service de conseils gratuits, neutres et indépendants. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil Régional de Bretagne.*

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaiteriez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

**Alors n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère au 02.96.87.42.44  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
ou à l'adresse mail : [infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org) .**

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec votre conseillère

**Nathalie Morel dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Dinan  
au 5, rue Gambetta à Dinan  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.**

Pour en savoir plus :

<http://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Habitat/Espace-info-energie>

## ACCUEIL POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES

Si vous êtes confrontée à la violence, ne restez pas seule.  
Venez nous rencontrer pour trouver le soutien nécessaire afin de faire évoluer votre situation, à votre rythme.  
L'Espace Femmes du Pays de Dinan est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation qui saura vous accueillir et prendre du temps avec vous.  
Vous y trouverez écoute, compréhension et soutien et des personnes qualifiées vous aideront dans vos démarches.  
S'il ne vous est pas possible de vous déplacer, prenez contact par téléphone ou par mail et nous vous recontacterons.



### ACCUEIL POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

☎ **02 96 85 60 02** (ligne directe)

● les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 16h00 (avec ou sans rendez-vous)

Contact: Annie OLLAGNIER

Mail : annie.espacefemmes@steredenn.org

### ACCUEIL POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET LEURS PROCHES

☎ **02 96 85 30 84** (ligne directe)

● le jeudi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 16h00 (avec ou sans rendez-vous)

Contact: **Christiana BAPTISTE**

Mail : christiana.espacefemmes@steredenn.org

Vous pouvez aussi contacter l'accueil de l'Espace Femmes aux heures d'ouverture, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

au **02 96 85 60 01** (standard)

**Espace Steredenn - 1 route de Dinard - 22100 DINAN**



## ENREGISTREMENT D'UN PACS

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

*Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :*

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de résidence commune) ;
- soit à un notaire .



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature	Où s'adresser	Pièces à fournir
<b>Mariage</b>	Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux conjoints	
<b>Duplicata livret de Famille</b>	Mairie du domicile	
<b>Pacte Civil de Solidarité (PACS)</b>	Mairie pour consulter les règles du PACS	
<b>Déclaration de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance	Livret de famille ou carte d'identité certificat du praticien
<b>Reconnaissance : (hors mariage)</b> • <i>Avant naissance</i> : (ne concerne que le père) l'enfant est reconnu automatiquement par la mère depuis juillet 2007 • <i>Après naissance</i>	Mairie du domicile  Mairie du domicile	Carte d'identité  Carte d'identité du déclarant et un extrait d'acte de naissance de l'enfant
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu de décès dans les 24 heures qui suivent le décès	Livret de famille et certificat de décès délivré par le médecin
<b>Inscriptions à l'école</b>	Mairie	Livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile et éventuellement certificat de radiation de l'école précédente
<b>Inscriptions sur les listes électorales</b>  Concernent les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes qui atteindront 18 ans dans l'année.	Mairie du domicile avant le 31 décembre de l'année en cours	Carte d'identité et justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone)
<b>Recensement militaire</b> (les jeunes doivent se faire recenser à la date anniversaire de leur 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille et pièce d'identité
<b>Carte nationale d'identité</b>  Si le demandeur est mineur, il doit être accompagné d'un de ses parents Si les parents sont divorcés	Mairie de Dinan, Broons, Matignon, Jugon-les-lacs, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay. (contacter la Mairie de Trélivan pour tout renseignement : <b>Tél : 02.96.39.16.31</b> )  Le mineur doit être présent à l'établissement de la demande ainsi qu'à la remise de la carte d'identité	- Extrait d'acte de naissance pour une première demande ou si perte ou vol ; - Livret de famille si possible; - un justificatif de domicile; - 2 photos conformes aux normes carte d'identité (ne pas les découper); - Joindre 1 timbre fiscal d'une valeur de 25€ si perte ou vol.  Joindre copie du jugement de divorce.
<b>Demande de passeport</b>	Mairie de Dinan <b>Tél : 02.96.39.22.43</b> Prendre rendez-vous	- Retirer un dossier dans votre mairie et la liste des pièces à fournir.  Timbres fiscaux de : 86 € pour un adulte, 42 € pour un jeune de 15 à 18 ans, 17 € pour les enfants de moins de 15 ans inclus. (tarifs photos fournies) - Pour un renouvellement fournir l'ancien passeport.

## **BIBLIOTHÈQUE**

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

### **Horaires :**

mercredi 10h00 -12h00 ; 15h00 -17h00

jeudi : 16h30 -18h30

samedi : 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

mercredi et samedi : 10h00 -12h00

Les élèves de l'école Jean Ferrat y sont accueillis tous les lundis après-midi.

## **MAIRIE**

### ***HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC***

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 /

Après-midi : fermeture au public

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi matin : 10h00-12h00

## **ÉCOLES**

Ecole Jean Ferrat : 02.96.85.41.46

Ecole Mosaïque (Léhon) : 02.96.93.32.16

### ***PERMANENCES DU MAIRE***

Le mercredi après-midi, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

### ***PERMANENCES DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ***

***sur rendez-vous***

***(prendre contact avec le secrétariat)***

**Suzanne LEBRETON** : Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

**Rémi MAILLARD** : Espaces publics - Voirie - Chemins de randonnée - Environnement.

**Marie-Claire BOTREL** : Culture et animation communale – Fleurissement – Jeunesse – Centre de Loisirs.

**Jacky BAILLEHAICHE** : Salles des fêtes : locations, remise des clés, maintenance et entretien.

**Annie RAULT** : Information, Centre communal d'action sociale. Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à la salle Hélène BOUCHER de 11h15 à 12h00.

**Pascal GODET** : Sports.